

COMMERCES

Un nouvel appel à projets pour les unions commerciales et artisanales #10

INONDATIONS

De nouveaux bassins pour contenir les eaux de pluie #11

PASS'MOBIL'AGGLO

Jusqu'à 400 € pour l'achat de votre vélo #13

100% AGGLO

Le magazine de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane • Mai 2023



DOSSIER

**319 millions d'euros pour
l'Agglo 100% durable**

#25

L'AGGLO
100% DURABLE!



Communauté d'agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

bethunebruay.fr



LE # MAG'

SOMMAIRE

VIE ÉCONOMIQUE



#10

TRANSITION ET INNOVATION



#11

VIVRE ENSEMBLE



#13

04-09 _____ Dossier

319 millions d'euros pour l'Agglo 100% durable

10-13 _____ L'Agglo en mouvement

4 interlocuteurs pour pérenniser l'artisanat
« Faites bouger votre centre-ville-bourg ! »
Deux nouveaux bassins pour maîtriser les eaux pluviales urbaines
D'autres aménagements en amont pour limiter les inondations
Des cours d'eau sains pour un environnement et une eau de qualité
Pass'Mobil'Agglo : l'aide incitative à l'achat de vélo neuf ou d'occasion revient
Fermes en fête. Le 11 juin, « court-circuitez » vos achats alimentaires !

15 _____ Fiers de notre Agglo

100% Agglo vous parle de notre... festival « Les petits bonheurs »

16 _____ Questions-réponses

Trois questions que vous vous posez peut-être

17 _____ L'Agglo en pratique

Préserver l'eau potable et anticiper la sécheresse

18 _____ Retour en images

Les temps forts de ces dernières semaines

19 _____ Tribunes

Expression des groupes d'élus

ÉDITO

100% AGGLO
100 COMMUNES



Adopté mi-avril à l'unanimité par les 152 élus communautaires, le budget 2023 permet d'engager l'Acte 1 de notre projet de territoire et se veut le reflet de notre volonté économique, écologique et sociale pour une Agglo 100% durable !

Ce budget s'est construit dans un contexte particulièrement sensible : urgence climatique, crise géopolitique avec ses incertitudes liées aux relations internationales, hausse du coût de la vie.

En dépit de cette inflation, nous refusons l'austérité et faisons le choix de maîtriser nos dépenses de gestion interne au bénéfice de l'investissement pour l'avenir.



Ainsi, sans augmenter les taux d'imposition et en maintenant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à zéro, alors que d'autres collectivités en ont décidé autrement, nous dégageons les moyens nécessaires pour renforcer notre soutien aux communes avec une enveloppe financière élargie en faveur de leurs projets d'aménagement et la mise en service d'une Agglo mobile qui proposera une offre de services publics de proximité. Nous voulons également accompagner et protéger les habitants avec, en point d'orgue, la création d'un centre intercommunal de santé et le recrutement de médecins salariés.

De la même façon, nous redoublons d'efforts pour adapter notre territoire aux conséquences du changement climatique. Les questions de l'énergie, des ressources naturelles, de la qualité et de la quantité de l'eau sont de véritables enjeux. Nous ne pouvons plus fonctionner comme avant, il nous faut développer des alternatives. Ainsi, nous avons décidé de créer une aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie pour les communes et les particuliers. Le démarrage des travaux du nouveau centre de valorisation énergétique des déchets ménagers, qui sera un temps fort de l'année, va nous permettre, quant à lui, de devenir producteur et distributeur d'énergie verte et locale.

En matière d'économie, notre priorité est de déployer l'écologie industrielle et l'innovation, de conforter la dynamique de réindustrialisation pour favoriser la structuration de nouvelles filières. L'ouverture d'ACC sur notre territoire est un signal fort pour les actions déjà engagées et le positionnement de notre agglomération comme acteur majeur de la mobilité électrique.

Au travers de ce budget 2023, responsable et protecteur, nous affirmons notre ambition d'assurer au quotidien le même service public pour tous et de développer des projets pour une Agglo, attractive et inclusive, 100% durable !! #

Olivier Gacquerre, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

- www.bethunebruay.fr
- Agglo Béthune-Bruay
- agglobethunebruay
- Agglo Béthune-Bruay

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
100% Agglo - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération
Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex
Tel : 03 21 61 50 00 - Courriel : contact@bethunebruay.fr
Directeur de la publication : Olivier Gacquerre. Directrice de la rédaction : Marion Blanquart.
Rédaction : Service communication. Photos : Service communication sauf mentions contraires.
Conception et mise en page : avantmidi.fr. Impression : Imprimerie Mordacq, ZI du Petit-Neufpré, 62120 Aire-sur-La-Lys
(imprimé sur papier recyclé). Distribution : Adrexo Béthune. Tirage : 118 832 exemplaires. ISSN : 2553-4203.
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

- Allouagne
- Ames
- Annettes
- Annequin
- Annezin
- Auchel
- Auchy-au-Bois
- Auchy-les-Mines
- Bajus
- Barlin
- Béthune
- Beugin
- Beuvry
- Billy-Berclau
- Blessy
- Bourecq
- Bruay-La-Buissière
- Burbure
- Busnes
- Calonne-Ricouart
- Calonne-sur-la-Lys
- Camblain-Châtelain
- Cambrin
- Cauchy-à-la-Tour
- Caucourt
- Chocques
- Cuinchy
- Diéval
- Divion
- Douvain
- Drouvin-le-Marais
- Ecquedecques
- Essars
- Estrée-Blanche
- Estrée-Cauchy
- Ferfay
- Festubert
- Fouquereuil
- Fouquières-lès-Béthune
- Fresnicourt-le-Dolmen
- Gauchin-le-Gal
- Givendy-les-La Bassée
- Gonnehem
- Gosnay
- Guarbecque
- Haillcourt
- Haisnes-lès-La Bassée
- Ham-en-Artois
- Hermin
- Hersin-Coupigny
- Hesdigneul-lès-Béthune
- Hinges
- Houchin
- Houdain
- Isbergues
- La Comté
- La Couture
- Labeuvrière
- Labourse
- Lambres
- Lapugnoy
- Lespesses
- Lières
- Liettres
- Ligny-lès-Aire
- Lillers
- Linghem
- Locon
- Lorgies
- Lozinghem
- Maisnil-lès-Ruitz
- Marles-les-Mines
- Mazinghem
- Mont-Beremchon
- Neuve-Chapelle
- Nœux-les-Mines
- Norrent-Fontes
- Noyelles-lès-Vermelles
- Oblinghem
- Ourton
- Quernes
- Rebreuve-Ranchicourt
- Rely
- Richebourg
- Robecq
- Rombly
- Ruitz
- Sailly-Labourse
- Saint-Floris
- Saint-Hilaire-Cottes
- Saint-Venant
- Vaudricourt
- Vendin-lès-Béthune
- Vermelles
- Verquigneul
- Verquin
- Vieille-Chapelle
- Violaines
- Westrehem
- Witternesse



*À LA UNE

DOSSIER

319 millions d'euros pour l'Agglo 100% durable



Le budget de l'Agglomération a été adopté le 11 avril dernier. Les grands investissements et les dépenses de fonctionnement qu'il prévoit sont la déclinaison concrète du projet de territoire 2023-2032, adopté le 6 décembre dernier. La mise en œuvre des actions permet de répondre à l'ambition que se sont fixé les élus d'être « l'Agglo 100% durable » économiquement, écologiquement et socialement. Découvrez les principales dépenses 2023 et des exemples de projets qu'elles permettront de financer.

Cap sur 2023 ! #

Budget primitif → 2023

L'AGGLO 100% DURABLE !

1 ambition

être

L'Agglo

100% durable

→ économiquement



Décarboner l'économie
Privilégier l'économie circulaire

→ écologiquement



Protéger la nature
Préserver nos ressources locales

→ socialement



Garantir la cohésion sociale
Assurer le bien-être des habitants

« 2023 : Acte 1 du Projet de territoire. Un budget 100% durable. La communauté investira 319 millions d'euros au titre de l'ensemble de ses politiques.

Malgré une inflation généralisée forte (à titre d'exemple, le coût de l'électricité est multiplié par 4,7), nous maîtrisons nos dépenses de gestion et continuons à investir pour maintenir l'activité et l'emploi.

Notre Agglo conserve en effet une capacité d'autofinancement de ses investissements au-delà de notre objectif de 20 M€ et peut mener une politique d'investissement ambitieuse et financièrement réaliste, comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire. Ce sont plus de 80 M€ de dépenses d'investissement qui sont prévues au budget 2023 au service des habitants, des communes et de toutes les forces vives du territoire. Et, comme nous nous y étions engagés, toutes ces actions, en phase avec les enjeux du projet de territoire, seront mises en œuvre sans augmenter la fiscalité des habitants ni des entreprises.»



Hervé Deroubaix
Vice-Président en charge
des finances, du contrôle de gestion
et de la commande publique

PAROLE D'ÉLU

LES PRINCIPALES

01 | RENFORCER LA COOPÉRATION, SOUTENIR LES 100 COMMUNES ET LEURS HABITANTS

53,9 M€

EXEMPLES D'ACTIONS

4,2 M€

> Abondement de l'enveloppe Fonds de concours avec la création d'une aide aux communes pour l'achat de récupérateur d'eaux pluviales = déconnexion des eaux pluviales des bâtiments communaux

> Mise en service de l'AggloMobile en fin d'année = les services communautaires au plus près de chez vous

49.7 M€

reversés aux
100 communes
= Solidarité
financière affirmée

02 | S'ADAPTER AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, PROTÉGER LA NATURE & LES RESSOURCES

116,2 M€

EXEMPLES D'ACTIONS



DÉCHETS

48,1 M€

> Démarrage des travaux du nouveau centre de valorisation énergétique des déchets ménagers à Labeuvrière
> Études et acquisitions foncières pour 2 nouvelles déchetteries à Cuinchy et Richebourg

1 nouvelle unité
de valorisation
des déchets
= production
d'énergie propre
& locale

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

13,9 M€

> Poursuite du PAPI Lys (zones d'expansion de crues...)
> Extension des plans de restaurations écologiques des cours d'eau et entretien des fossés

ASSAINISSEMENT

34 M€

> Surveillance, extension et entretien des réseaux assainissement & achèvement du bassin d'orage du béthunois



EAU

16 M€

> Finalisation du schéma directeur et rénovation des réseaux d'eau potable dans la perspective de la région en 2026
> Mise en œuvre de capteurs pour jauger les besoins et usages en eau potable
> Aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie pour les particuliers



MOBILITÉ

9,5 M€

> Études et acquisitions foncières pour les pôles gares de Lillers et Isbergues
> Reconduction du Pass'Mobil'Agglo = aide aux particuliers pour l'achat de vélo neuf ou d'occasion
> Poursuite des aménagements sur l'Eurovélo 5 (développement des déplacements doux)



BIODIVERSITÉ

4,2 M€

> Protection, maintien de la faune, la flore et des milieux naturels, restauration de corridors écologiques (Trame verte et bleue)
> Extension de la végétalisation



Chantiers de lutte contre les inondations

= garantir un avenir aux jeunes
générations

Acte 1 du projet de territoire

de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

DÉPENSES *

03 | GARANTIR LE « BIEN VIVRE ENSEMBLE » ET LA PROXIMITÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

67,3 M€

EXEMPLES D'ACTIONS



SANTÉ & SOLIDARITÉ 21 M€

- > Ouverture du centre intercommunal de santé
- > Rénovation du centre 1^{ère} intervention de Cuinchy
- > Plan d'actions "bien-vieillir"
- > Renouvellement de la Charte handicap

HABITAT 10,6 M€

- > Efforts supplémentaires pour la rénovation énergétique de l'habitat et adaptation aux parcours de vie
- > Requalification de l'aire d'accueil de gens du voyage à Lillers



CULTURE 8,9 M€

- > Études en faveur de la Cité de la musique et de la danse (ex Conservatoire)
- > Création d'un réseau de médiathèques
- > Essaimage culturel par les équipements culturels communautaires pour développer les activités artistiques dans les communes



SPORT 17,3 M€

- > Ouverture de l'Aréna Béthune-Bruay,
- > Rénovation des piscines de Lillers et Hersin-Coupigny
- > Étude de requalification du stade de glisse de Loisinord



1 centre de santé intercommunal avec 3 antennes et médecins salariés

04 | ACCÉLÉRER LES DYNAMIQUES DE TRANSITION ÉCONOMIQUE

21,9 M€

EXEMPLES D'ACTIONS

19 M€



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- > Extension, aménagement et verdissement des zones d'activités
- > Requalification / rénovation énergétique des bâtiments communautaires (Jean Monnet) pour y développer des activités tertiaires



TISSU INDUSTRIEL

- > Déploiement de la filière "mobilité électrique"
- > 1^{er} Salon Territoire et entreprises
- > Sensibilisation à l'écologie industrielle

FORMATION

1 académie de l'entrepreneuriat + 1 école d'ingénieur en génie électrique



COMMERCE & ARTISANAT

- > Appui aux projets de revitalisation commerciale des centres-bourgs et cœur de ville

TOURISME

- > Schéma d'aménagement des voies d'eau (canal) pour y développer des activités de loisirs et plaisance
- > Développement d'hébergements et d'offres touristiques insolites (en lien avec l'Office de tourisme intercommunal)
- > Jouer la carte du tourisme nature (développement des chemins de randonnée)

Installation d'ACC

gigafactory de batteries électriques
= L'industrie du futur s'implante sur l'Agglo !

600 actions
530 M€ investis jusqu'en 2032

BUDGET 2023 319 M€*

FONCTIONNEMENT

220 M€

POUR LE QUOTIDIEN DES HABITANTS

INVESTISSEMENTS (HORS DETTE DE 18M€)

81 M€

POUR PRÉPARER L'AVENIR

4 priorités d'intervention



01 | Renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants



02 | S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature & les ressources



03 | Garantir le « bien vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire



04 | Accélérer les dynamiques de transition économique

L'habitant au cœur des projets et des actions

0%

d'augmentation des taux d'imposition

Le pouvoir d'achat des habitants maintenu

* dépenses réelles de fonctionnement et investissements



01 | Renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants

L'Agglomobile pour « aller-vers » les habitants

LE CONTEXTE – Notre modèle d'organisation territoriale centré sur la proximité – dans la logique du territoire de la demi-heure – adopté par l'Agglo permet d'apporter le service public au plus près des habitants. Un maillage rendu possible par la mobilisation des 100 communes, relais essentiels des actions communautaires et de leur rayonnement au cœur de chaque bassin de vie.

LE PROJET – Pour faciliter et assurer l'accès aux services à tous les habitants, sans exception, et réduire la fracture numérique, l'Agglo va mettre en service un guichet unique itinérant : l'Agglomobile. Cet équipement, type camping-car aménagé et « connecté », sillonnera le territoire, en priorité sur les zones rurales et les quartiers en politique de

« Si tu ne peux pas venir à l'Agglo, l'Agglo viendra à toi ! »

la ville. Il fonctionnera avec des agents polyvalents et des conseillers numériques dont la mission sera d'informer les habitants et les accompagner ponctuellement dans leurs démarches administratives dématérialisées en lien avec l'Agglo : urbanisme, santé, logement, emploi, mobilité... #



Photo non contractuelle

LE CHIFFRE

40 000

personnes en fragilité sociale éloignées des services publics et numériques profiteront de ce service en priorité.



02 | S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature & les ressources

Une unité de valorisation des déchets pour produire une énergie 100% propre et locale

LE CONTEXTE – Compte tenu des réglementations récentes et d'une réelle volonté politique locale de réduire de 15% les déchets ménagers et assimilés d'ici 2030, de valoriser 65% de matières organiques d'ici 2025 et de pousser à 5% le réemploi des déchets ménagers pour 2030, l'Agglomération s'engage à intensifier ses initiatives en faveur du zéro-déchet. Elle travaille également à

l'optimisation de leur traitement en veillant à contenir l'évolution des coûts de gestion.

LE PROJET – Les élus communautaires ont pris la décision d'investir dans une nouvelle unité de valorisation énergétique performante et non polluante. Installés à Labeuvrière, à côté de l'ancien site, deux nouveaux fours, d'une capacité de traitement de 100 000 tonnes par an, valoriseront les déchets ménagers en une énergie biosourcée. Elle alimentera, en partie, l'entreprise CRODA et le réseau de chauffage urbain de Béthune et environs. Des tonnes de déchets – chaque année à la baisse – transformés en près de 141 000 MWh d'électricité renouvelable. Une belle démonstration de l'essor de l'économie circulaire et d'une Agglo 100% durable, productrice d'énergie propre et locale. #



L'ancien centre de valorisation énergétique situé à Labeuvrière va laisser place à une nouvelle unité plus performante.

LE CHIFFRE

146 M€

investis sans surcoût d'exploitation = Taxe d'enlèvement des ordures ménagères maintenue à 0 €



03 | Garantir le « bien vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire

Un centre de santé intercommunal pour garantir l'accès au soin à tous



LE CONTEXTE – La faible densité de médecins généralistes et la forte probabilité de voir celle-ci s'aggraver au cours des prochaines années si rien ne bouge, ont motivé la Communauté d'agglomération à booster l'attractivité du territoire auprès des professionnels de santé (entre autres). Dans le cadre du Contrat local de santé, chaque partenaire s'active en vue de favoriser l'accueil de nouveaux praticiens, déployant de nouvelles ressources et conditions d'accueil.

LE PROJET – L'Agglomération et les communes ont acté la création d'un centre de santé intercommunal pluriprofessionnel. La commune de Labourse, volontaire, a été choisie pour accueillir, dans ses anciens bâtiments postaux, trois cabinets de médecin. Pour optimiser l'offre et assurer la bonne couverture du territoire, 3 antennes y seront associées et basées à Robecq, Norrent-Fontes et Gauchin-le-Gal. Les travaux d'aménagement sont en cours et l'Agglo, en charge de la gestion administrative et financière, entame le recrutement des médecins, orthophonistes et des secrétaires médicaux. #

LES CHIFFRES

1 centre de santé 3 antennes
4,5* médecins et 1* orthophoniste

(*équivalents temps plein)



04 | Accélérer les dynamiques de transition économique

Le lancement d'ACC, moteur de la vallée de l'électromobilité

LE CONTEXTE – Le territoire possède un tissu économique dynamique composé de filières industrielles clés dont celle de l'automobile. L'Agglomération s'est fixé l'objectif de préserver et consolider le réseau de PME-PMI industrielles, de soutenir les mutations industrielles, d'encourager la décarbonation des procédés, de jouer la carte de l'électromobilité et d'investir l'avenir en devenant un territoire démonstrateur de l'industrie de demain.

LE PROJET – L'implantation d'ACC, première Gigafactory en France de batteries, performantes et innovantes, pour voitures électriques, dans le Parc des industries Artois-Flandres (Douvain/Billy-Berclau), est un projet extraordinaire en termes de développement économique, d'emplois... et



Pour répondre au défi des ressources, l'Agglo tire profit de ses potentiels économiques et mise sur la mobilité propre !

d'innovation ! Il concrétise le dessin d'une future « vallée de la mobilité électrique ». Ce projet, porté par Automotive Cells Company (ACC), va permettre d'accélérer la mobilité durable pour tous par la production de batteries de haute technologie et abordables. Parce que cette implantation est un atout essentiel dans la stratégie développée sur le territoire autour de la filière de l'électromobilité, l'Agglomération accompagne de très près l'industriel et structure, autour de

son arrivée, des activités émergentes en lien avec les centres de recherche et développement comme le CRITT M2A (essais pour les technologies automobiles) et le CREPIM (résistance des matériaux). #

LE CHIFFRE

2 000

emplois espérés à l'horizon 2030.

Quatre interlocuteurs pour pérenniser l'artisanat

Aurélie Duprot, Emilie Hermant, Sandrine Brief et Samuel Haudiquet sont chargés de développement pour la CMA aux côtés des artisans de l'agglomération.



Parce qu'ils font battre le cœur des villes, bourgs et quartiers, les commerces et services de proximité font l'objet d'attention et de moyens particuliers inscrits au Projet de territoire. En renouvelant la convention globale avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Hauts-de-France, l'Agglomération reste aux côtés des entreprises artisanales pour les aider à se développer. Zoom sur quatre missions conseils au sein de la CMA au profit des artisans.

Prendre en charge les créateurs. Aurélie Duprot. Sa mission est de conseiller le créateur jusqu'aux 3 ans d'existence de son entreprise artisanale et de valoriser les artisans dans le cadre d'une démarche qualité (charte de qualité, titre maître artisan...).

Accompagner les entreprises artisanales. La mission d'Émilie Hermant est de proposer un diagnostic global aux artisans avant de leur proposer un accompagnement individualisé : RH, gestion, démarche qualité, évaluation des risques professionnels...

Prendre la succession d'un artisan. Reprendre une entreprise offre de belles probabilités de réussite et transmettre son entreprise et son savoir-faire nécessite une préparation adé-

quate. La mission de Sandrine Brief est de faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs et de les accompagner jusqu'à la transmission d'entreprise.

Réduire les impacts écologiques et faire des économies. Samuel Haudiquet. Sa mission est de dresser un état des lieux exhaustif de l'impact environnemental d'une activité. Il offre aux artisans un accompagnement technique sur les flux d'énergie, déchets, matières premières..., identifie les pertes cachées afin réduire leur impact environnemental et de réaliser des économies financières. #

CONTACT : Direction du développement économique – (T) 03 21 61 49 00
devéco@bethunebruay.fr

Baromètre ÉCONOMIQUE

Source : CMA HDF, Répertoire des métiers – sur l'agglomération de Béthune-Bruay



4 917

entreprises artisanales
au 1^{er} janvier 2023

- ✦ 438 : alimentation (8.91%)
- ✦ 807 : artisanat de production (16.41%)
- ✦ 1 720 : bâtiment (34.98%)
- ✦ 1 952 : services (39.70%)



6 958

emplois salariés
au 1^{er} janvier 2022



802

immatriculations en 2022

- ✦ 784 créations
- ✦ 18 reprises

APPEL À PROJETS

3 questions à Grégory Debas, conseiller délégué en charge du commerce et de l'artisanat

« Faites bouger votre centre-ville-bourg ! »

La Communauté d'Agglomération lance un nouvel appel à projets aux unions commerciales et associations de commerçants et artisans. Quel est votre objectif ?

L'Agglo souhaite accompagner la relance des activités de proximité et inciter le retour des clients dans les centres villes, centres bourgs et quartiers. Avec cette aide exceptionnelle, nous souhaitons encourager des actions commerciales collectives innovantes et originales, les actions de communication pour doper l'image des collectifs d'artisans/commerçants, les actions de fidélisation atypiques... Une attention particulière sera portée aux projets valorisant les productions locales, les circuits-courts, le développement durable, et/ou impliquant à la fois commerçants-artisans non-sédentaires et sédentaires.

À qui vous adressez-vous et que peuvent remporter les lauréats ?

Toutes les associations de commerçants et unions commerciales du territoire sont concernées. À la clé, nous offrons une subvention à hauteur de 80 % du montant de l'action, plafonnée à 5 000 €.

Comment et jusque quand est-il possible de candidater ?

C'est simple. Les dossiers de candidature sont à retourner complétés jusqu'au 31 mai 17h. #

Toutes les modalités sont sur bethunebruay.fr/UC





LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Deux nouveaux bassins pour maîtriser les eaux pluviales urbaines

La rue Wéry, à Bruay-La-Buissière, a connu de lourds épisodes d'inondations jusqu'à 1m40 parfois. Il était urgent d'agir ! Pour protéger la population de ces catastrophes naturelles, l'Agglomération, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, vient d'achever deux bassins de rétention pour contenir les prochains épisodes diluviens. Explications.



Après un peu plus d'un an de travaux, la grande butte que les riverains de la rue Wéry avaient pour habitude de voir à leur fenêtre, a été creusée. Elle a été transformée en une nouvelle zone humide composée de deux bassins de retenue pouvant contenir jusqu'à 10 000 m³ d'eau de pluie ruisselante des surfaces imperméabilisées alentours (routes, parkings, bâtiments...). Ces nouveaux équipements participent à la prévention des risques d'inondations et assurent ainsi la protection des zones habitées. Une fois l'épisode de crue terminé, les eaux ainsi stockées sont reversées progressivement dans la Lawe.

Réserve d'eau et de biodiversité. – Les deux ouvrages de rétention à ciel ouvert, ont été pensés pour se fondre parfaitement dans le paysage de la ville. Ils intègrent un cheminement piéton et les essences végétales ont été choisies avec soin pour offrir refuge et nourriture à la biodiversité. Pour preuve, des oiseaux aquatiques y font déjà escale ! Ces aménagements naturels, écologiques et végétalisés feront de ces ouvrages un îlot de fraîcheur en zone urbaine salué des promeneurs déjà nombreux à fréquenter le site.

PAROLE D'ÉLU



Raymond Gaquère, vice-président en charge de l'assainissement, l'hydraulique, la gestion des eaux pluviales urbaines et la lutte contre les inondations

Dans le cadre de ses compétences assainissement, gestion des eaux pluviales urbaines et GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations), la Communauté d'agglomération mène de nombreux chantiers afin de mieux réguler l'écoulement des eaux, protéger la population et préserver la biodiversité. La construction des bassins de gestion des eaux pluviales urbaines située rue Wéry à Bruay-La-Buissière en est une illustration concrète. Nous serons particulièrement attentifs à l'évolution du site. #

Avant/pendant/après... pour mesurer l'envergure des travaux et le potentiel du site lorsque la végétation va se développer durablement.

LES CHIFFRES

2 427 115 €^{TTC}

Coût total de l'opération

6 700

plantes aquatiques et arbustes

72 000 M²

de terres évacuées pour le terrassement

17 200 M²

d'engazonnement



ET EN PLUS...

D'autres aménagements en amont pour limiter les inondations

En complément des ouvrages de gestion des eaux pluviales urbaines construits à Bruay, d'autres travaux ont été réalisés ou le seront prochainement, au titre du programme d'actions de prévention des inondations et, nécessairement, de protection des habitants.

En été 2022, le vannage d'Hulluch a été réhabilité et la digue de la Biette renforcée afin de limiter, en amont de la rue Wéry, le débit de la Lawe et de gagner en capacité de stockage des eaux.

D'ici 2025, des travaux de renforcement des digues de la Lawe sont également prévus par l'État (rive gauche) et la Communauté d'agglomération (rive droite).

La création de la zone d'expansion de crue en amont de la ville de Bruay-La-Buissière (La Comté et Ourton) viendra aussi compléter ces aménagements. #



Avant / Après : des travaux de restauration du lit mineur de la Loisme ont été menés à Beuvry (réduction de la largeur du lit du cours d'eau et création de méandres pour modifier la vitesse d'écoulement de l'eau).

PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES

Des cours d'eau sains pour un environnement et une eau de qualité

Parmi les nombreuses actions qu'elle mène dans le cadre de sa compétence GEMAPI, l'Agglo entretient et restaure les 610 km de cours d'eau qui sillonnent le territoire, notamment pour protéger les écosystèmes, l'un des enjeux du projet de territoire. Pourquoi ? Comment ? On vous dit tout !

12

Pourquoi restaurer et entretenir les cours d'eau ?

À l'état naturel, les cours d'eau évoluent, leur profil et leur tracé changent. Ils abritent une faune et une flore diversifiée et transportent des sédiments, utiles à la dépollution et à la régulation du débit des eaux. Or, l'urbanisation et l'industrialisation ont bouleversé l'équilibre de ces écosystèmes. Grâce aux neuf plans de restauration et d'entretien (PRE), l'Agglomération dispose d'un état des lieux de l'ensemble des cours d'eau et programme des travaux pour améliorer la « santé » de ces derniers. L'objectif ? Leur redonner un aspect naturel, libérer les écoulements et avoir une eau de qualité, que ce soit dans les affluents ou sous terre.

Comment l'Agglo intervient ?

- Aux abords des cours d'eau qui jouxtent des pâtures, l'installation d'abreuvoirs et de clôtures permet aux bêtes de se désaltérer, sans dégrader le cours d'eau et ses berges. Ce genre d'aménagement a par exemple été mené à Beugin, Diéval et Hermin, le long de la Lawe.
- Le génie végétal, c'est-à-dire l'utilisation de végétaux et de leurs propriétés pour améliorer la qualité des berges d'un cours d'eau, permet de refaçonner les berges – par exemple en recréant des méandres – et de reconnecter les milieux aquatique et terrestre entre eux pour favoriser la biodiversité.
- Ponctuellement, le curage d'un cours d'eau permet de retirer les sédiments qui

GEMAPI, kesako ?



Pour GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. La restauration des cours d'eau, dont on vous parle ici, c'est donc la partie GEMA de GEMAPI ! #

- s'accumulent avec le temps, freinent la bonne circulation de l'eau et le développement de la biodiversité.
- Il peut également s'agir de renforcer les berges en génie civil, c'est-à-dire avec du bois ou des rochers.
- Enfin, il peut s'agir d'une technique mixte, mêlant génie végétal en haut de berge et génie civil en bas de berge.

Pour chaque intervention, planifiée en fonction du gain écologique et des exigences réglementaires et budgétaires, les services de l'Agglomération échangent avec les propriétaires des terrains concernés par les aménagements, que ce soient les communes, les entreprises ou les particuliers. #



Avant / Après : des travaux de renforcement des berges de la Lawe ont été menés en technique mixte à Béthune.

Pass'Mobil'Agglo : l'aide incitative à l'achat de vélo neuf ou d'occasion revient



	VELO				OPTION
	CLASSIQUE	ELECTRIQUE	CARGO	PMR	MATERIEL DE SECURITE
NEUF	60 €	300 €	400 €	300 €	30 €
OCCASION	50 €				-



Dans l'optique de développer une mobilité vertueuse, l'Agglo travaille à faire progresser la part modale des déplacements dits « doux », alternatifs aux déplacements motorisés. La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay renouvelle son Pass'Mobil'Agglo, une aide financière à l'achat de vélo, lancée l'année dernière. Précisions.

Le Pass'Mobil'Agglo, c'est quoi ? - C'est une aide financière accessible aux habitants du territoire qui en feront la demande pour l'achat de vélo mécanique, vélo à assistance électrique, vélo cargo, vélo adapté pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ou d'accessoires de sécurité pour cycliste (conditionné à l'achat d'un vélo). Cette subvention sous forme de bon d'achat de 50€ à 400€, sera valable chez

les commerçants et associations partenaires de l'opération. Le montant est variable selon le type d'équipement acheté (type de vélo, matériel, neuf ou d'occasion)

Les + du dispositif

Ce dispositif est valable pour les achats neufs ET d'occasion pour stimuler l'économie circulaire. Il permet aux bénéficiaires d'accroître

Le développement des **modes doux (non motorisés)** est un véritable levier d'actions au service des déplacements quotidiens, économes, écologiques et plus accessibles. La loi mobilité encourage les collectivités à tripler la part modale du vélo dans les déplacements des habitants en 2024.

leurs déplacements doux et aux commerçants partenaires de développer leur activité ! #



Le Pass'Mobile'Agglo est attribué sous conditions (voir ci-dessous) et dans la limite de la somme annuelle allouée à ce dispositif (150 000 €).



EN PRATIQUE

Victime de son succès l'an dernier, le dispositif a été adapté pour 2023. Pour bénéficier du Pass'Mobil'Agglo, il faut :

- Habiter le territoire de la Communauté d'agglomération
- Remplir le formulaire en ligne sur le site demarches.bethunebruay.fr **Nouveauté!**
Informations et pièces à joindre à votre demande :
 - Type d'achat envisagé (type de vélo / matériel / occasion ou neuf/matériel de sécurité)
 - Coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale, téléphone, mail)
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone)
 - Pièce d'identité au nom du demandeur en cours de validité
- Effectuer son achat dans une enseigne partenaire dans la période validité du chèque (voir ci-dessous)



Trois sessions d'attribution de Pass'Mobil'Agglo seront organisées cette année, la première débute le 15 mai. **Attention, les bons d'achat distribués lors de cette première session ont une durée de validité limitée au 15 août 2023.**



Si votre demande n'est pas retenue au printemps, vous pourrez redemander le Pass'Mobil'Agglo à l'été ou à l'automne ! Une fois la demande validée par la Communauté d'agglomération, le bon d'achat vous sera envoyé par courrier.

Détail des aides, liste des enseignes partenaires et infos pratiques sur www.bethunebruay.fr/passmobilagglo



CONSOMMER LOCAL

Fermes en fête. Le 11 juin, « court-circuitez » vos achats alimentaires !

Besoin d'authenticité et de contact direct avec les producteurs, envie de savoir comment sont cultivés les produits locaux ? Participez à « Fermes en fête » le 11 juin. Pour cet événement fermier, initié par l'Agglo et la Chambre d'Agriculture, quelques exploitations vous ouvrent leurs portes pour un moment de partage délicieux.

Parce que travailler la terre, ce n'est pas simplement la retourner, semer et récolter, le rendez-vous « Fermes en fête », éclaire sur les diverses facettes des métiers agricoles - du maraichage à l'élevage en passant par la culture céréalière - et sur les pratiques agricoles durables, respectueuses du bien-être de tous, de l'environnement et du climat.

« Fermes en fête » c'est aussi un ingrédient essentiel pour valoriser une alimentation de qualité en circuits-courts, ancrée dans le territoire. Le temps d'une journée d'échanges conviviaux, les familles rencontrent les agriculteurs producteurs et approchent de près

la vie à la ferme, ses animaux et ses produits. L'occasion aussi pour elles de renouer avec le monde agricole et de lever certaines inquiétudes de consommateurs (fraîcheur, goût, prix...).

Rendez-vous le 11 juin 2023 !

Au programme : marchés de producteurs, dégustations, visites pédagogiques, animations sur la biodiversité avec les écogardes, ateliers cuisine, repas champêtres... #

Entrée libre - Le programme complet sur bethunebruay.fr/fermes_en_fete_2023

« Grâce à Fermes en fête, une des actions de notre Projet alimentaire territorial, nous encourageons les consommateurs à aller vers les producteurs et vice-versa. Quand les uns apprécient les produits frais, locaux, sains et cultivés dans une agriculture à taille humaine, sans impact négatif sur l'environnement ; les autres se nourrissent des nouvelles attentes de consommation. C'est également l'identité de notre terroir et de ses productions agricoles que nous mettons en valeur lors de cette journée, chargée de pédagogie, dont la philosophie colle parfaitement avec un enjeu de notre projet de territoire : produire et consommer local. »

Maurice Leconte, 1^{er} Vice-président en charge de la ruralité, de l'agriculture et de l'alimentation



Sur 579 exploitations agricoles, 28 % sont référencées en circuits courts et 32 en agriculture biologique.



CIRCUIT

6 exploitations à visiter*

Animations pédagogiques et marché de producteurs à...

- **BOURECQ chez M^{me} & M. DE SAINT LAURENT - La ferme des 3 pommes** - 30 rue principale (céréales, lin textile, pois de conserve, betteraves sucrières et pommes de terre)
- **LA COUTURE chez M^{me} & M. DESMEDT Brasserie de la Lawe** - rue du pont d'Agronssart (céréales & brasserie)
- **HERSIN-COUPIGNY chez M^{me} & M. TROLET - Rapid' Ferme** - 8 place R. Salengro (céréales, pommes de terre, fruits et légumes de saison)
- **BÉTHUNE chez M^{me} & M. DUBOIS** - 244 rue de l'Université (fleurs, biscuits, fruits et légumes de saison)
- **ROBECQ chez M. BLONDIAUX - La ferme aux Fleurs** - 6 rue de l'Église (porc)

Visite d'exploitation + vente directe chez...

- **Amaury FARDEL - Le safran de Lili** - 78 chemin de derrière à Allouagne (safran, lentilles, moutarde, sarrasin et farines) - 1h - sur inscription - Visite à 9h, 10h30, 14h30, 16h

* liste et programme susceptibles d'évoluer



100% Agglo vous parle de notre... festival « Les petits bonheurs »

FIERS DE
NOTRE AGGLO

Le festival « Les petits bonheurs », l'une des principales actions de la Charte handicap, revient cette année encore pour nous « faire du bien » du 15 juin au 10 juillet 2023. Les créateurs de bonheur, âgés de 4 à 84 ans, sont déjà au travail depuis plusieurs semaines pour nous en mettre plein la vue ! Tous porteurs de handicap(s), ils créent, pour vous, avec des artistes de talent, ce festival d'art nomade que 11 communes s'appêtent à accueillir.



3 semaines de festival dans les rues...

Les créateurs de bonheurs, doublés de grands street-artistes, investissent les rues et ruelles des 11 communes participantes*. Peintures en anamorphose 3D, illusion, transformation de mobilier urbain, habillage de statues... ils « déposent » leurs œuvres aux quatre coins du territoire. Profitons-en pour nous émerveiller autrement du patrimoine qui nous entoure.

... et sous chapiteau. – C'est aussi devant la scène que nous sommes invités à vivre les spectacles réalisés avec l'école de cirque

Cirqu'en Caval, le collectif Primaveze et la C^{ie} La voûte. Ces professionnels du cirque ont pris sous leurs ailes plus d'une dizaine de groupes de différents horizons (résidence autonomie, l'IME, pôle autisme, classe ULIS, SAT, ITEP, Ehpad...) pendant plusieurs mois. De la découverte du cirque et des différentes pratiques circassiennes jusqu'à la création d'un spectacle artistique adapté aux handicaps et capacités de chacun. #

Plus d'infos sur la programmation du festival et sur la géolocalisation des œuvres : bethunebruay.fr/petitsbonheurs

Une 7^e édition haute en couleurs. 3 semaines durant lesquelles les personnes en situation de handicap(s) ou en perte d'autonomie nous apportent, à travers leurs créations artistiques, de réels « instants de bonheur ».

15



Du 26 au 29 juin à Calonne-Ricouart passons sous le chapiteau de Cirqu'en Cavale et découvrons ce que ces troupes de cirque atypiques sont en train de nous concocter...



* 11 COMMUNES PARTICIPANTES

Annequin, Béthune, Calonne-Ricouart, Fouquières-lès-Béthune, Guarbecque, Haillicourt, Isbergues, Lillers, Marles-les-Mines, Nœux-les-Mines, Saint-Floris

VOS QUESTIONS... → NOS RÉPONSES

Vous avez une question liée à l'Agglomération ?
Cette rubrique est la vôtre !

Les travaux de la bulle 6, quelle(s) modification(s) sur le réseau ?

Artois mobilités, qui assure pour l'Agglo l'organisation des transports publics, travaille pour rendre son réseau plus accessible, plus pratique et plus efficient. Actuellement plusieurs chantiers sont en cours, notamment la bulle 6 qui poursuit son extension jusque Lillers. Des aménagements ont eu lieu : 20 quais sont accessibles dont 2 à Auchel, 6 à Burbure et 12 à Lillers. Le pôle gare va être réaménagé ainsi que, la place de Ferfay à Lillers, en partenariat avec la Mairie. La pose de l'éclairage sur le cheminement piétons, les espaces verts et le marquage au sol sont en cours de déploiement. Puis pour ne pas impacter la circulation, en juillet et en août des carrefours à feux et des trottoirs seront aménagés : au carrefour Basly/Lamendin à Auchel et au carrefour De Gaulle /Zeman à Lillers, ainsi qu'un quai sur l'aire de covoiturage. La bulle 6 est bientôt accessible à tous, vous allez pouvoir l'emprunter !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site web : www.artois-mobilites.fr/ [#point-sur-les-travaux-en-cours/](https://twitter.com/point-sur-les-travaux-en-cours)



Je souhaite covoiturer, pouvez-vous m'orienter ?



Aujourd'hui il est possible de covoiturer même pour des petits trajets ! Faites du covoiturage pour aller du travail jusqu'à votre domicile, Tadao complète son offre avec du covoiturage subventionné, un service 100% durable. En tant qu'habitant du territoire, avec **Klaxit** vous pouvez désormais covoiturer gratuitement avec ou sans réservation. Vous conducteurs, gagnez au moins 2 € par trajet et par passager. Vous passager, déplacez-vous gratuitement jusqu'à 80 km par jour. Alors n'hésitez plus et téléchargez l'application mobile Klaxit et covoiturez en toute simplicité ! Pour plus de renseignements rendez-vous sur : www.tadao.fr/911-Covoiturage.html.

En faisant du covoiturage vous participez aux enjeux de sobriété énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. #

Que faire à Géotopia au printemps ?

Géotopia, la maison de la nature située à Mont-Bernanchon, propose des activités à chaque saison pour les petits comme pour les grands. Profitez du retour des beaux jours et partagez un moment en famille. Partez à la découverte des richesses naturelles proches de chez vous lors de la fête de la nature le 27 mai 2023, un événement d'ampleur national ! Venez également visiter les jardins librement et écouter ses jolies mélodies le samedi 3 juin 2023 de 14h à 18h. De nombreux événements et activités existent et vous attendent. Animées par l'équipe et ses partenaires, elles permettent de sensibiliser à la biodiversité, au jardinage durable, à l'apiculture et à l'astronomie. Vous pouvez visiter le site du lundi au vendredi en période scolaire et du mardi au samedi durant les vacances. Pour en savoir plus rendez-vous sur notre site internet : [#www.bethunebruay.fr/geotopia](http://www.bethunebruay.fr/geotopia)



Toutes vos questions à : communication@bethunebruay.fr

Préserver l'eau et anticiper la sécheresse

L'eau potable est une ressource très précieuse ! Or, ici comme partout en France, la sécheresse commence déjà à se faire sentir et depuis le 17 avril notre Département est d'ailleurs en vigilance sécheresse. Si cette dernière s'accroît, nous pourrions être contraints, dans l'urgence, à de nouvelles restrictions d'usage décidées par le Préfet. Il est du devoir de chacun de contribuer dès à présent à préserver les réserves d'eau qui coulent sous nos pieds (nappes phréatiques). Voici comment agir au quotidien.

Au potager

Adopter des pratiques durables comme la permaculture (cultiver en continu, respecter les spécificités de chaque culture, ne pas utiliser de pesticides...) pour la culture des fruits et légumes.



Pailler (branchage et compost) le pied des plantes, arbres et arbustes pour conserver l'humidité et réduire la fréquence des arrosages.

Planter des végétaux qui nécessitent peu d'eau (arbousier, noisetier, mûrier, ail, rhubarbe, échalote, oignon, topinambour, betterave, panais...).



Récolter l'eau de pluie

Un récupérateur d'eau de pluie fermé placé en sortie de gouttière est la solution économique pour arroser les plantes, laver la terrasse, la voiture... Bientôt : une aide à l'achat de récupérateurs proposée par l'Agglo !



Ne pas gaspiller

Préférer les douches courtes aux bains et ne pas laisser l'eau couler inutilement.



Installer des limiteurs de débit et des mousseurs sur les robinets.

Installer un réservoir double chasse aux toilettes.



Contrôler régulièrement le compteur d'eau.

Réduire notre consommation d'eau en période de fortes chaleurs

Limiter les arrosages des jardins avec de l'eau (potable) du robinet.



Reporter le lavage des véhicules, façades, trottoirs...

Éviter de remplir la piscine.



Le saviez-vous ?

En complément de vos gestes quotidiens, l'Agglo veille tout au long de l'année à la préservation des ressources en eau et gère l'entretien des réseaux afin d'assurer la distribution d'une eau potable de qualité à moindre coût. Afin d'anticiper les futurs épisodes de pénuries d'eau et de sécheresse, elle contribue aussi au développement d'outils innovants de planification et de gestion de l'eau. Une démarche indispensable pour faire face aux défis climatiques et conserver une eau de qualité en quantité suffisante !

... et voilà plusieurs litres de gagnés !

RETOUR EN IMAGES

2



18



© Mairie de Douvrin



3



4

1# La première Rand 'Agglo de l'année a rassemblé 82 personnes le dimanche 2 avril. Au départ de Douvrin, les marcheurs ont parcouru 5, 10 ou 15 km à la découverte du territoire.

2# Le 1^{er} salon du bâtiment et des travaux publics a eu lieu au lycée des travaux publics de Bruay-la-Buissière. Sensibiliser, former et promouvoir l'emploi dans le secteur du BTP auprès des étudiants, demandeurs d'emploi, jeunes, seniors, hommes et femmes tels étaient les raisons d'être de cet événement. Sur les 4 152 visiteurs, un certain nombre est reparti avec de belles ambitions professionnelles.

3# Le week-end du 25 et 26 mars, l'Arena Béthune-Bruay accueillait le salon de l'immobilier, de l'habitat et de la décoration organisé par Coteo. L'événement a attiré 3 000 personnes venues se renseigner et rencontrer les nombreuses entreprises de la rénovation, financement, construction, décoration, cuisine, chauffage, immobilier, jardin...

4# Qui sont les « Grands Hommes » ? Collégiens et lycéens ainsi que résidents de l'Ehpad Degeorge de Béthune et du Rivage de Beuvry ont planché sur la question. C'est à la donation Kijno (Noeux-les-Mines) que sont exposés les portraits debout des « Grands Hommes » qu'ils ont choisi de dessiner aidés de Fred Logez, inventeur du « Portrait debout » et Germain Jammernegg illustrateur et graphiste.

Toutes les photos  

PACTES - Proximité, Action, Cohésion, Territoire, Engagement, Solidarité

Le 11 avril dernier, notre Agglomération s'est donné les moyens de ses ambitions par le vote, à l'unanimité, du budget 2023. Nous tenons à remercier l'ensemble de nos collègues communautaires pour cette unanimité fédératrice, qui témoigne de leur sens des responsabilités et de leur volonté de travailler tous ensemble pour l'intérêt commun. Un budget 100% durable de 319 millions d'euros dont 81,6 millions seront consacrés à l'investissement. Investir oui, mais comment ? Ce 1^{er} budget du projet de territoire, adopté le 6 décembre dernier, servira les objectifs qui ont été fixés en concertation avec les élus et les habitants. Quatre priorités guideront nos actions : renforcer la coopération et soutenir nos 100 communes et leurs habitants, s'adapter aux conséquences du changement climatique et protéger la nature,

garantir le bien-vivre et le bien-être ensemble ainsi que des services de proximité sur l'ensemble du territoire, puis enfin, accélérer les dynamiques de transitions écologiques, économiques, énergétiques et sociales.

Nous poursuivons notre mission : bâtir une agglomération 100% durable, au service de chacune de nos 100 communes et de nos habitants, en toute équité, tout en relevant les défis que les mutations de notre société et de notre climat imposent. Préserver le pouvoir d'achat des ménages constitue également notre priorité. C'est pourquoi les taux de fiscalité n'ont pas été augmentés et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères maintenue à 0%. #

Le groupe majoritaire PACTES

Ruralité, Solidarité, Proximité

Malgré un contexte défavorable, l'agglomération maîtrise son Budget.

Le budget 2023 de l'agglomération a été approuvé lors du conseil communautaire du 11 avril. Par cet acte fondamental les élus déterminent, chaque année, les actions et projets qui seront mis en œuvre. Outil de prévision, il permet d'évaluer au plus juste les recettes à encaisser et les dépenses à engager.

L'inflation qui touche le pays a fortement impacté les dépenses de fonctionnement qui subissent d'importantes augmentations mécaniques. La réévaluation des bases fiscales, décidée par l'Etat, impactera nécessairement les finances des ménages et des acteurs économiques du territoire. Nous soulignons toutefois que les mesures de bonne gestion des deniers publics mises en œuvre par l'exécutif ont

laissé aux élus la possibilité de ne pas instaurer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) mais également ne pas accroître les taux d'imposition tout en préservant une capacité d'autofinancement suffisante pour poursuivre l'investissement nécessaire au soutien de l'économie locale.

Citons parmi ces investissements la mise en œuvre du projet du territoire nécessaire ou encore la poursuite des travaux de lutte contre les inondations auxquels seront consacrés 15 millions d'euros en 2023.

Les élus du groupe ruralité, solidarité, proximité, ont pris leurs responsabilités en votant en faveur de ce budget maîtrisé et limitant le recours à l'emprunt. #

Contact : ruralité.proximité@gmail.com

La Gauche citoyenne

Le conseil communautaire a adopté, le 12 avril, son budget primitif 2023. Le groupe de la Gauche citoyenne s'est associé à ce vote. Nous avons émis quelques réserves concernant d'autres points qui étaient à l'ordre du jour :

Nous avons souligné, au chapitre des subventions, la contradiction qui existe entre la volonté affichée par l'Agglo de lutter contre les émissions de Co₂ et le fait de subventionner des rencontres sportives automobiles. Nous pensons que, même si cela prend du temps, leurs organisateurs devraient être incités à l'abandon progressif de l'utilisation de moteurs thermiques.

Par ailleurs, lors du vote de la tarification des bornes électriques pour les véhicules, nous avons souhaité qu'un état des lieux soit établi

concernant leur fréquence d'utilisation et leur état de fonctionnement. Nous soutenons le projet de réalisation d'un nouveau centre de traitement des ordures ménagères. Il faudra veiller à bien utiliser les capacités de traitement de cet outil, car les particuliers vont être de plus en plus incités à s'orienter vers le zéro déchet non recyclable.

Nous sommes enfin intervenus concernant une décision qui vise à partager le temps de travail de deux collaborateurs du cabinet du président de l'Agglo entre cette dernière et la mairie de Béthune. Ce mélange des genres est en effet difficile à quantifier et à vérifier en matière de temps de travail effectif pour l'un et pour l'autre. #

Le groupe La Gauche citoyenne

fête de la
nature

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE
DES RICHESSES NATURELLES
PROCHES DE CHEZ VOUS

GRATUIT

rendez-vous à GEOTOPIA

toutes les activités sur

www.geotopia.fr

FÊTE
DE LA
NATURE
LE 27 MAI 2023

Illustrations : fetedelanature.com + freepik

L'AGGLO
100% DURABLE !

GEOTOPIA
La Maison de la Nature



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lvs Romane

GEOTOPIA - la maison de la nature
rue des écoles à Mont-Bernenchon
Tél. : 03 21 616 006 - geotopia@bethunebruay.fr

